

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

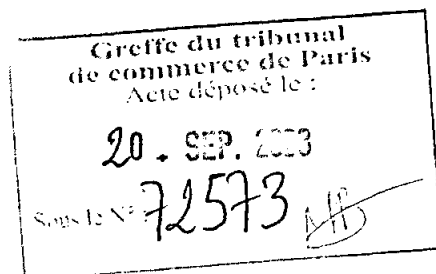
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 19312 Numéro SIREN : 507 887 024 Nom ou dénomination : H2O

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt 72573

H2O
Société par actions simplifiée au capital de 2 810 479,60 €
Siège social : 79 rue de Seine 75006 PARIS
507 887 024 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023



DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 564 180,12 €

Que l'associée unique décide d'affecter de la manière suivante :

A concurrence de 5 %, soit 28 209,01 €
au compte « RESERVE LEGALE »

Faisant apparaître un solde de 535 971,11 €

Qu'il est décidé d'attribuer en totalité à titre de dividendes à l'associée unique.

De la sorte, le montant du compte « RESERVE LEGALE » est porté à 76 921,20 €
et le total des capitaux propres à 3 038 252,73 €.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 700 000 € non éligibles à l'abattement de 40 % (décisions du 19 juillet 2021).

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 924 436,49 € non éligibles à l'abattement de 40 %.

Certifié conforme
La Présidente

SAS H2O

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS H2O

Siège Social : 79, Rue de Seine - 75006 PARIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 810 479,60 €

RCS PARIS B 507 887 024

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS H2O

Exercice clos
le 31 décembre 2022

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associée,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par *votre assemblée générale*, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société *SAS H2O* relatifs à l'exercice clos *le 31 décembre 2022*, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de *la société* à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie : « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du *1er janvier 2022* à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à

SAS H2O

Exercice clos
le 31 décembre 2022

distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation telle que décrite au paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe.

Celui-ci présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés que la note précitée fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

Dans la filiale 5F&F ; les travaux de réfection visant à élargir la chaussée de la rue de Seine en vue de créer une zone de rencontre entre les piétons et les véhicules auront un impact important sur l'exercice en cours (- 60 % de chiffre d'affaires pendant les 4 mois de travaux). Nous accusons par ailleurs, depuis la fin des travaux à la mi-juin, une perte de 30 places sur la terrasse et une baisse de chiffre d'affaires ramenée à - 25 % environ par rapport à l'exercice précédent à la même période.

En dehors de ces éléments, nous n'avons pas d'autre observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

SAS H2O

Exercice clos
le 31 décembre 2022

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre *Présidente*.

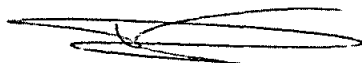
6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Nogent sur Marne, le 15 juin 2023



Alexis Dollot
Commissaire aux comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
-
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
-
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 250	2 250		399	-399	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 890	1 890				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	143 534	76 965	66 569	83 711	-17 142	-20.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 046 216	4 000	2 042 216	1 926 216	116 000	6.02
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 600		3 600	3 600		
	Total II	2 197 490	85 105	2 112 385	2 013 926	98 458	4.89
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	78 243		78 243	95 264	-17 021	-17.87
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	111 986		111 986	143 569	-31 583	-22.00
	Autres créances	1 900 978	71 279	1 829 699	1 985 736	-156 037	-7.86
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	139 287		139 287	581 047	-441 760	-76.03
	Charges constatées d'avance (3)	8 536		8 536	7 258	1 278	17.61
	Total III	2 239 029	71 279	2 167 750	2 812 873	-645 123	-22.93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 436 519	156 384	4 280 135	4 826 800	-546 664	-11.33

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 723 755

Comptes annuels

H2O

79 RUE DE SEINE

75006 PARIS

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2022

APE : 6420Z SIRET : 50788702400036

EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE
16 RUE AMELOT

Tel: 01 44 59 23 35

Fax: 01 44 59 23 25

75011 PARIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 810 480)	2 810 480	2 810 480		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 377	717 377	-700 000	-97.58
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	48 712	36 900	11 812	32.01
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		-807 598	807 598	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	564 180	1 043 847	-479 667	-45.95
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	133 475	132 952	523	0.39
	Total I	3 574 224	3 933 957	-359 733	-9.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	134 653	301 281	-166 628	-55.31
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	200	219 218	-219 018	-99.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 782	254 433	207 350	81.49
	Dettes fiscales et sociales	109 275	117 910	-8 635	-7.32
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	705 911	892 842	-186 931	-20.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 280 135	4 826 800	-546 664	-11.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

705 911

561 186

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	20 109		20 109	17 030		3 079	18.08
Production vendue de biens							
Production vendue de services	645 762		645 762	525 958		119 804	22.78
Chiffre d'affaires NET	665 871		665 871	542 988		122 883	22.63
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				110		-110	-100.00
Autres produits			11	7		4	60.98
Total des Produits d'exploitation (I)			665 882	543 105		122 778	22.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)			17 021	12 941		4 080	31.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			482 744	326 866		155 878	47.69
Impôts, taxes et versements assimilés			10 447	4 452		5 994	134.63
Salaires et traitements			99 766	153 030		-53 263	-34.81
Charges sociales			32 753	46 036		-13 283	-28.85
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 850	11 531		7 319	63.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			71 279			71 279	
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	9		-5	-52.40
Total des Charges d'exploitation (II)			732 864	554 864		178 000	32.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-66 982	-11 760		-55 222	-469.59
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	500 000	1 100 000	-600 000	-54.55
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35 055	9 942	25 113	252.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	535 055	1 109 942	-574 887	-51.79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 000		4 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 617	5 598	-1 980	-35.38
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 617	5 598	2 020	36.08
2. Résultat financier (V-VI)	527 438	1 104 344	-576 907	-52.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	460 455	1 092 585	-632 129	-57.86
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 800	-11 800	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		707 125	-707 125	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		718 925	-718 925	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 991	304	2 687	882.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		801 526	-801 526	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	523	105	418	400.00
Total VIII	3 514	801 935	-798 421	-99.56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 514	-83 010	79 496	95.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-107 239	-34 273	-72 966	-212.90
Total des produits (I+III+V+VII)	1 200 937	2 371 971	-1 171 034	-49.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	636 757	1 328 124	-691 367	-52.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	564 180	1 043 847	-479 667	-45.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE

H2O

79 RUE DE SEINE

75006 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE

16 RUE AMELOT

75011 PARIS

01 44 59 23 35

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 280 135.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 665 871.01 Euros et dégageant un bénéfice de 564 180.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 140		
Installations générales agencements aménagements divers	22 624		
Matériel de transport	99 250		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 352		1 308
TOTAL	142 225		1 308
Autres participations	1 926 216		120 000
Prêts, autres immobilisations financières	3 600		
TOTAL	1 929 816		120 000
TOTAL GENERAL	2 076 181		121 308

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 140	4 140
Installations générales agencements aménagements divers			22 624	22 624
Matériel de transport			99 250	99 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 660	21 660
TOTAL			143 534	143 534
Autres participations			2 046 216	2 046 216
Prêts, autres immobilisations financières			3 600	3 600
TOTAL			2 049 816	2 049 816
TOTAL GENERAL			2 197 490	2 197 490

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 741	399		4 140
Installations générales agencements aménagements divers	18 598	820		19 418
Matériel de transport	27 631	15 112		42 743
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 285	2 519		14 804
TOTAL	58 514	18 450		76 965
TOTAL GENERAL	62 255	18 850		81 105

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	399				
Instal.générales agenc.aménag.divers	820				
Matériel de transport	15 112				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 519				
Emballages récupérables et divers				523	
TOTAL	18 450			523	
TOTAL GENERAL	18 850			523	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	132 952	523			133 475
TOTAL	132 952	523			133 475

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		4 000			4 000
Autres provisions pour dépréciation		71 279			71 279
TOTAL		75 279			75 279
TOTAL GENERAL	132 952	75 802			208 754
Dont dotations et reprises d'exploitation		71 279			
financières		4 000			
exceptionnelles		523			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 600		3 600
Autres créances clients	111 986	111 986	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595	595	
Impôts sur les bénéfices	7 200	7 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	76 939	76 939	
Groupe et associés	1 723 755	0	1 723 755
Débiteurs divers	92 489	92 489	
Charges constatées d'avance	8 536	8 536	
TOTAL	2 025 100	297 745	1 727 355

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99	99		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	134 554	134 554		
Fournisseurs et comptes rattachés	461 782	461 782		
Personnel et comptes rattachés	12 826	12 826		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 344	51 344		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 024	36 024		
Autres impôts taxes et assimilés	9 081	9 081		
Groupe et associés	200	200		
TOTAL	705 911	705 911		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	166 505			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	3.3200	846 530			846 530

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	NA
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	NA
Matériels et outillages	Linéaire	NA
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	50 715
Total	50 715

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	449 006
Dettes fiscales et sociales	17 801
Total	466 907

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 536
Total	8 536

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	134 554
Total	134 554

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 5 F&F	475 142	100.00	363 812
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- VARSON	-60 850	33.00	61 236
- AFO TOURNON	-298 422	25.00	-297 124
- CAFE DE LA POSTE(au 30-09-2022)	197 009	20.00	-174 616
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 16/05/2023
FLOTTES OLIVIER PRESIDENT